



La limite définie par les coordonnées n° 2504 et 1334 a été fixée par plan d'abornement dressé par le géomètre A.NICOLET en date du 18-12-2003, et a fait l'objet d'un accord signé par Mr et Mme SCHULZ-HOGE, propriétaires riverains

Commune *Annexe 115 à l'autre*
STOUMONT n° 2005/7251 du 23 Août

Province
LIEGE

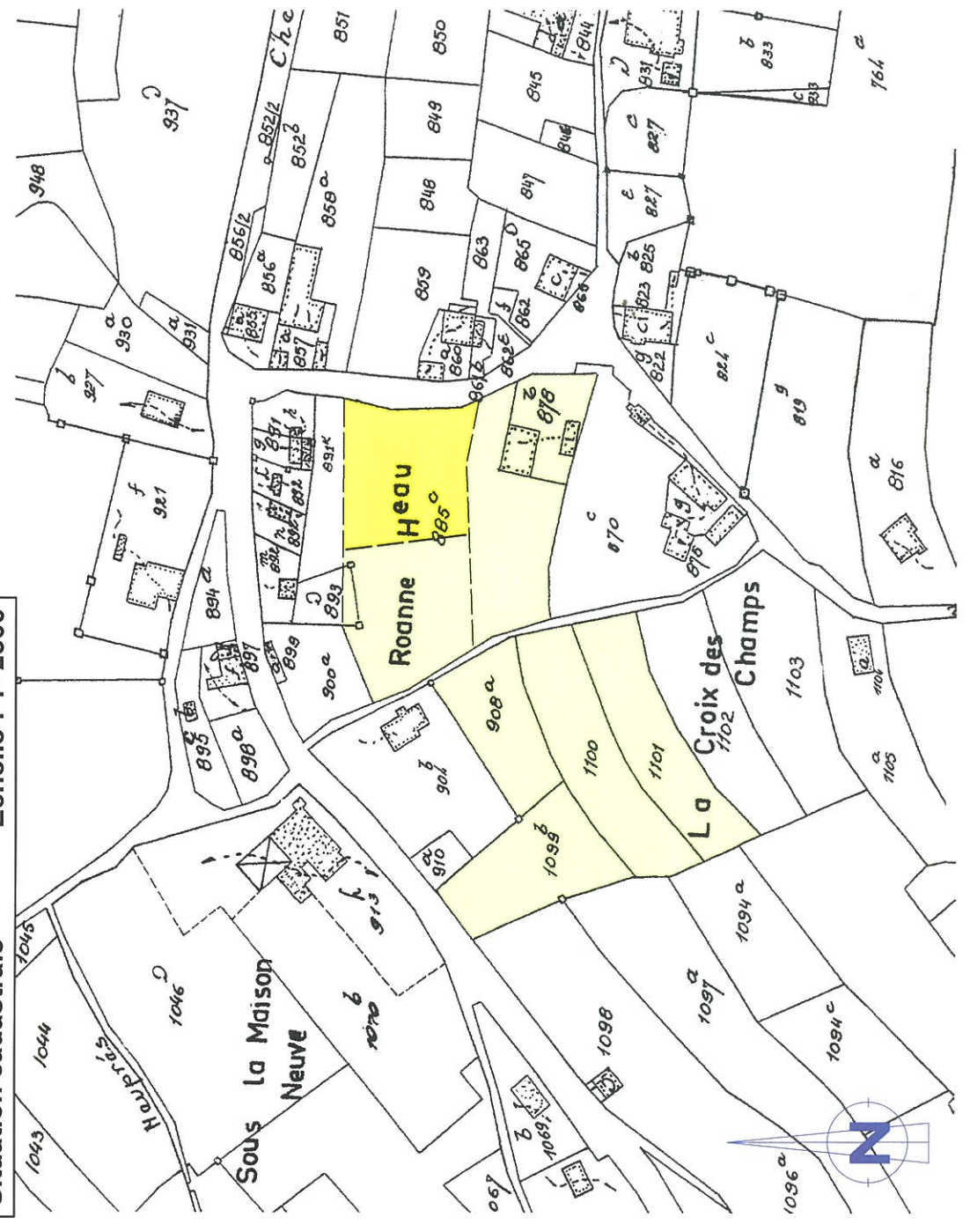
Objet
Plan d'abornement du lot 1
Lotissement Famille LEGRAND
Village de Roanne

(Permis de lotir du 31-12-04)
(réf.urb. 308-57/RC/MRB)

Charles C. P. S. J. N.
NOTAIRE
Rue Neuve, 110
4970 STAVELOT
Tél : 080/86.20.23

Emprise de 22 ares 18 ca, cadastrée :
Commune de STOUMONT - Division 2 - section F
partie de la parcelle n° 885 C

Situation cadastrale Echelle : 1- 2500



Bureau d'Etudes A. NICOLET, Géomètre-Expert Immobilier
Chemin du Château 93 à 4970 STAVELOT
Tél : 080 - 86 23 45 Fax : 080 - 86 32 33
E-Mail: andre.nicolet@skynet.be

Echelle
1 - 250

Réf : 1881-02
Date : 29-03-05

Bureau d'études repris en société privée à responsabilité limitée sous la dénomination EAGLE 4
N° d'entreprise et N° Iva: BE 867.768.433